

DÉLIBÉRATION n° **23-041** de la séance du **14/11/2023**

OBJET : **Rapport d'orientation budgétaire 2024**

L'an deux mille vingt trois, le mardi 14 novembre à neuf heures trente, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Mauves-sur-Loire, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 20 Nombre de voix : 25

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Karine PAVIZA, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Nicolas CRIAUD, Emmanuel TERRIEN, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Anne-Marie CORDIER, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Alain VEY, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Rodolphe AMAILLAND, Claire HUGUES, Alain LE TOLGUENEC, Jean-Guy CORNU, Bernard LEBEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Jean-Michel BUF avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- Mme Aïcha BASSAL avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Thierry AGASSE, Claude CAUDAL, Barbara NOURRY, Stephan BEAUGÉ, Yvon LERAT, Lydie MAHÉ, Christophe JOUIN, Laurent DEJOIE, Agnès DUHEM-BOURGEOIS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Emmanuel TERRIEN a été désigné secrétaire de séance.

M. CORNU a quitté définitivement la séance et n'a pas pris part au vote.

Rapport d'orientation budgétaire 2024

EXPOSÉ

Dans un contexte international instable, les transitions sont au cœur des préoccupations des collectivités locales qui en sont des acteurs majeurs. Parmi elles, aux côtés de la transition énergétique et climatique, les mutations du travail et de l'emploi et les évolutions des technologies numériques imposent des transformations qui sont au cœur du projet du Centre de gestion de Loire-Atlantique.

La valorisation et l'attractivité de l'emploi public sont un des axes forts de l'action du Centre de gestion qui a un rôle particulier à jouer auprès des 310 employeurs départementaux qu'il accompagne. Avec la qualité de vie au travail, levier de l'attractivité de l'emploi public, l'emploi restera donc au cœur de l'action du Centre de gestion en 2024.

Parallèlement, le Centre de gestion poursuivra en 2024 le déploiement de sa présence sur le territoire départemental, au plus près des besoins des collectivités et établissements publics, pour accompagner la construction de l'action publique en étroite association avec eux. Il s'attachera à développer son action partenariale pour mieux faire connaître les bonnes pratiques, partager et mutualiser les expertises, impulser et favoriser l'innovation et l'expérimentation à tous les niveaux.

La nouvelle identité visuelle du Centre de gestion, dévoilée fin 2023, sera un atout pour mieux se faire connaître auprès de nos publics et renforcer l'impulsion portée par nos actions en faveur de l'emploi et de l'action publique sur le territoire.

Dans une logique de maîtrise des risques et d'innovation, le Centre de gestion déploiera progressivement sa nouvelle stratégie numérique, condition de la consolidation de sa performance, de nouveaux modes de travail et de plus de souplesse et d'agilité.

C'est ainsi une nouvelle étape du projet stratégique 2020-2026 qui se construira en 2024 dans la continuité des actions précédentes et dans le respect des orientations stratégiques pluriannuelles définies par le Conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire pour 2022.

Pour ce faire et dans un contexte qui reste marqué par l'inflation et les tensions de marché du travail, les dépenses de fonctionnement sont appelées à augmenter de plus de 3,5%. Face à ces augmentations, il apparaît nécessaire de renforcer nos recettes, par le déploiement de nos prestations mais aussi par une revalorisation du taux de la contribution au socle commun et d'une partie de nos tarifs. Cette augmentation, qui reste mesurée, est la condition de la poursuite de la transformation du Centre de gestion, au bénéfice de l'ensemble des acteurs publics du territoire.

Après un bref rappel du contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire en cours, **le rapport d'orientation budgétaire joint en annexe** apporte des éléments de rétrospective financière, tant pour le budget principal que pour le budget annexe, avant de présenter les orientations stratégiques et financières qui président à l'élaboration du futur budget.

DÉLIBÉRÉ

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment son article 33 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré et à l'unanimité par 24 voix pour :

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport d'orientation budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le président,




Philip SQUELARD